

PROTOCOLE SANITAIRE DÉCONFINEMENT

CONSIGNES A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT

A destination des Élèves et des Personnels

Synthèse Protocole sanitaire du 03/05/2020

Version du 07/05/2020

A imprimer idéalement en recto-verso en mode livret

Le mot du Principal : j'ai reçu commande du Ministère de procéder à la réouverture du collège, à partir du lundi 18 mai. Mes équipes et moi-même sommes au travail pour réunir les conditions indispensables à cette reprise qui, pour l'instant, ne sont pas rassemblées.

En rapport avec nos devoirs, les conditions indispensables sont :

1. DEVOIR DE PROTECTION : Disposer d'une procédure sanitaire sécurisante et des moyens matériels et humains pour l'appliquer le plus convenablement possible ;
2. DEVOIR D'ACCUEIL : Permettre, en termes d'emploi du temps, de demi-pension, éventuellement, d'accueillir les élèves en rapport avec une organisation cohérente ;
3. DEVOIR PÉDAGOGIQUE : Mettre en place, notamment pour les élèves les plus en difficulté, un dispositif d'aide leur permettant de leur faire reprendre confiance.

Nous vous souhaitons une bonne continuation et le meilleur déconfinement possible.

Bien cordialement, pour les Équipes du collège.



5 PRINCIPES FONDAMENTAUX A RESPECTER :

1. DISTANCIATION SOCIALE : C'EST L'ÉCART ENTRE 2 PERSONNES ELLE DOIT ÊTRE D'1 MÈTRE AU MINIMUM.
2. RESPECT DES GESTES BARRIÈRES



3. PORT OBLIGATOIRE ET CONVENABLE DU MASQUE :
TOUTE PERSONNE SYMPTOMATIQUE NE DOIT PAS SE RENDRE AU COLLÈGE.
4. AUCUN CRACHAT, AUCUN DÉTRITUS À TERRE DANS LES LOCAUX ET EN DEHORS. UN OBJET AU SOL PEUT ÊTRE CONTAGIEUX !
5. CONSULTER LES AFFICHAGES ET LIRE ATTENTIVEMENT CE PROTOCOLE RESPECTER, NOTAMMENT, LES SENS DE CIRCULATION, LES MARQUAGES AU SOL ET LES REGLES ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE, AJUSTÉ CONVENABLEMENT SUR LE NEZ ET LA BOUCHE :

Le port du masque est obligatoire dans la mesure où l'on ne peut jamais garantir totalement que les mesures de distanciation sociale (écarts d'1 mètre au moins) ne pourront toujours être maintenues, tout au long de la journée ;

1. Port du masque anti-projection (masque « grand public de catégorie 1) ;
2. Masques FFP1 réservés aux enfants qui présenteraient des symptômes ;
3. Les parents fournissent **2 masques** (jetables ou réutilisables) à leurs enfants, **pour une journée complète, 1 masque pour une demi-journée** ;
4. **1 masque retiré ne pourra pas être remis** ;
5. Le port du masque est **obligatoire au collège et dans les transports scolaires**.



LE COLLEGE DISPOSERA D'UN STOCK DE MASQUES LIMITÉ, DISTRIBUÉ PRIORITAIREMENT :

1. À ses personnels ;
2. À un élève n'en disposant pas, à titre exceptionnel ;
3. **Sur une journée complète, le masque en tissu du matin** devra être rangé, sur la pause méridienne, **dans un sac plastique avec un zip** du type de ceux utilisés pour la congélation des aliments.



LE PREMIER MASQUE DE LA JOURNÉE SERA RETIRÉ AINSI :

BIEN SUIVRE LES DIRECTIVES DONNÉES PAR L'ADULTE ENCADRANT

1. Au réfectoire ou après, selon une procédure à déterminer plus précisément ;
2. Précautions : a : Manipuler le masque par les liens pour l'enlever
Ne pas le prendre par le devant
b : MASQUE JETABLE : Jeter le masque sans délai après l'avoir enlevé ;
b : MASQUE EN TISSU : Le mettre dans un sac plastique fermé avec zip ;
c : •Pratiquer une friction hydro alcoolique des mains



DANS TOUS LES CAS LE PORT D'UN MASQUE COMPLETE LES GESTES BARRIÈRES MAIS NE LES REMPLACE PAS.



LE PORT DES GANTS DOIT ÊTRE ÉVITÉ SAUF POUR LE PERSONNEL MÉDICAL ET CELUI ASSURANT LE NETTOYAGE.



LAVAGE DES MAINS : COMMENT ?

- **SAVON LIQUIDE** : Durant 30 secondes au moins ;
- **ESSUIE-MAINS PAPIER À USAGE UNIQUE** : bien sécher ! **ou**
- **SÉCHAGE DES MAINS A L'AIR LIBRE** ;
- **SERVIETTES EN TISSUS : prohibées !**
- Le collège ne dispose pas de sèche-mains à air pulsé ;
- **OU GEL HYDROALCOOLIQUE** :

QUAND ?

- **À l'arrivée au collège** ;
- **Après les récréations** ;
- **Avant et après chaque repas** ;
- **Avant et après être allé aux toilettes** ;
- **Après s'être mouché**, avoir **toussé**, avoir **éternué** ;
- **Après avoir manipulé des objets**, possiblement contaminés ;
- **Le soir, avant de rentrer chez soi.**



POINTS D'EAU ACCESSIBLES :

- **TOILETTES FILLES** : 2 élèves ;
- **TOILETTES GARCONS** : 2 élèves ;
- **DEMI-PENSION** : 2 élèves



ACCÈS GEL HYDROALCOOLIQUE :

- **HALL DU CHÂTEAU (PORTE ACCUEIL)** ;
- **SALLES DE COURS** ;
- **INFIRMERIE** ;
- **BARRIÈRE ENTRÉE ÉLÈVES** ;
- **BUREAU VIE SCOLAIRE** ;
- **SALLE DES PROFESSEURS.**



AÉRATION

COMMENT ?

- Durant 10 à 15 minutes au moins ;

QUAND ?

- **Le matin**, avant l'arrivée des élèves ;
- **Pendant la récréation** ;
- **Pendant la pause déjeuner** ;
- **Le soir**.



FERMÉ AU PUBLIC, MAIS...

- **Possibilité de demander** des documents pour emprunt à Mme CATEL ;
- **Demandes raisonnables (désinfection des documents obligatoire + quatorzaine avant réintégration au CDI) ;**
- **Salle de quatorzaine : Salle 13 SVT.**
- **Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio-visuels (projection des visites de musées virtuels, ...).**



PAS D'ÉCHANGES
D'OBJETS

- **INTERDICTION DES ECHANGES MANUELS DE BALLONS, JOUETS, CRAYONS, ...**
- **LE TRANSFERT D'OBJETS DE LA MAISON AU COLLEGE OU DU COLLEGE VERS LA MAISON N'EST PAS AUTORISE, EN DEHORS, BIEN SÛR DU CARTABLE ET DES AFFAIRES SCOLAIRES**
- **EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE, LE REGLEMENT INTERIEUR S'APPLIQUE DE LA MEME FACON NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L'UTILISATION DES TELEPHONES PORTABLES.**



SALLES UTILISÉES AVEC PRÉSENCE D'ÉLÈVES
(50M²au moins pour 15 élèves)

- Salle 08 : 6E4
- Salle 09 : 3E2
- Salle 14 PHYS : 5E1
- Salle 05 : 6E1
- Salle 15 MUS : 5E3
- Salle 01 : 4E3
- Salle 06 : 3E3
- Salle 10 : 6E3
- Salle 11 : 4E2
- Salle 21 ALG : 4E1
- Salle 02 : 6E2
- Salle 17 : 5E2
- Salle 04 : 3E1
- Salle 18 : ULIS
- Salle 19 : VIE SCOLAIRE

SALLES NON-UTILISÉES AVEC PRÉSENCE D'ÉLÈVES
(SPECIFIQUES OU TROP EXIGÛE)

- CDI
- SALLE 07 : Allemand
- SALLE 12 : Français
- SALLE 13 : SVT
- SALLE 20 : Arts Plastiques
- SALLE 22 : Grande Permanence
- SALLE 23 : Techno
- SALLE 24 : Informatique

EN CONSÉQUENCE, LE BÂTIMENT C SERA FERMÉ.

- ♦ 1 SALLE PAR CLASSE / 1 TABLE PAR ÉLÈVE ÉTIQUETÉE À SON NOM ;
- ♦ AUCUN MATÉRIEL PERSONNEL NE DOIT ÊTRE LAISSÉ DANS LES SALLES.



CIRCULATION RÉGLEMENTÉE : L'objectif est de limiter les croisements entre élèves.
COMMENT ?

- BÂTIMENT B : MONTÉE par Escalier A...DESCENTE PAR ESCALIER B.
- Les Élèves restent dans la salle dédiée à leur classe : les professeurs se déplacent ;
- Élèves placés en quinconce, à 1m au moins les uns des autres ;
- Aucun élève disposé en face-à-face ;
- Déplacement dans la classe seulement sur autorisation de l'adulte encadrant.

OÙ ? (CF. ANNEXE 1 : ZONES DE CIRCULATION ET D'ATTENTE)

- **Zone d'attente lignes de rang (dans la cour) ;**
- **Zone d'attente toilettes filles ;**
- **Zone d'attente toilettes garçons ;**
- **Zone d'attente « DP rambarde » ;**
- **Zone d'attente « DP entrée Self » ;**
- **Ligne de self ;**
- **Zone d'attente « Desserte plateaux ».**



RÉCRÉATION COMMENT ?

- **Respecter un écart d'1 mètre minimum**, avec son (sa) voisin(e) ;
- **Récréations décalées d'une classe à l'autre** pour éviter d'être trop nombreux dans la cour ;
- **Toute forme de jeu ne permettant pas la distanciation sociale est interdite ;**
Interdiction d'utiliser les bancs et les tables dans le hall comme dans la cour.

La récréation peut être remplacée par des temps de pause en classe à la fin du cours.



TOILETTES FILLES

Capacité d'accueil : 6 MAX
(4 aux toilettes et 2 aux lavabos)

- **Toilettes cabines ;**

TOILETTES GARÇONS

Capacité d'accueil : 4 MAX
(2 aux urinoirs et 2 aux lavabos)

- **Toilettes cabines ;**
- **1 urinoir sur 2 ;**

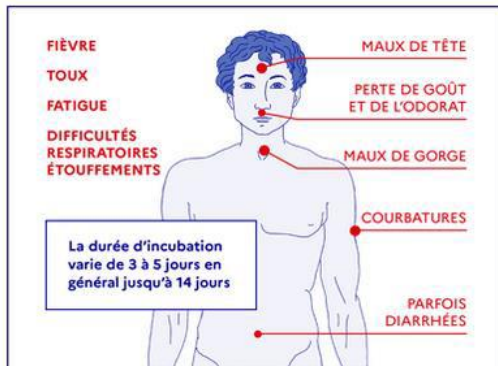
- Les élèves peuvent apporter, s'ils le souhaitent, leur propre papier toilette ;
- Fenêtres ouvertes pendant le passage aux toilettes ;
- **Il ne peut pas y avoir plus d'élèves dans les toilettes que de toilettes utilisables ;**

PROCÉDURE DE PASSAGE AUX TOILETTES

1. **Attente devant les toilettes dans le respect de la distanciation sociale respecté grâce aux marquages au sol – pas plus de 4 filles et 4 garçons attendent devant les toilettes ;**
2. **Lavage des mains au savon avant le passage aux toilettes ;**
3. **Passage aux toilettes ;**
4. **Lavage des mains au savon après le passage aux toilettes.**



ÉLÈVE / ADULTE : CONDUITE A TENIR : PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT



1. Isolement immédiat de l'élève, de l'adulte avec un masque FFP1 ou FFP2 au Bureau du Médecin (pièce ventilée, disposant d'un point d'eau et de toilettes)
2. Prise de la température avec un thermomètre sans contact
3. Appel des parents pour venir chercher l'élève, organisation du retour à domicile ou de la prise en charge médicale
4. Rappel de la procédure à suivre par les parents à savoir :
 - éviter les contacts physique avec l'enfant ;
 - s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
5. Des modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et des modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires.
6. Nettoyage, par les agents du service général, dans le cadre du protocole habituel, des locaux et objets touchés dans les 48 heures précédentes, après un temps de latence de quelques heures.
7. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'Éducation nationale.

En cas de test positif :

- Le responsable de l'établissement informe le Département et la DSDEN
- Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels
- Accompagnement dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer la stratégie d'isolement la plus adaptée au contexte.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant ou l'adulte malade.



NETTOYAGE, APPROVISIONNEMENT

Nettoyage de propreté avant la reprise des cours

❶ **Nettoyer** à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure.

- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.
- Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).

❷ **Désinfecter** en utilisant

- Un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476,
- Des lingettes désinfectantes et conformes à la norme EN 14476.
- Désinfecter les points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, ...)

AUTRES PRÉCONISATIONS :

- En l'absence de désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476, une solution désinfectante à base d'eau de Javel diluée à 0,5% de chlore actif (par exemple 1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) pourra être utilisée.
- Le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.
- Eviter l'utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur afin de limiter l'inhalation d'aérosol de produit désinfectant (irritant les voies respiratoires).
- Ne pas utiliser d'aspirateur.
- Ne pas réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence des élèves ;
- Equiper les poubelles de sacs poubelles, les vider et les laver tous les jours.
- Jeter les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé.

2 FOIS / JOUR :

- Nettoyage et désinfection des espaces utilisés, zones fréquemment touchées :
 - **Sanitaires** : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, ...
 - **Points de contact** : poignées de porte, de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ...
 - **Approvisionnement** permanent des toilettes, en savon liquide et en papier, des salles en gel hydroalcoolique.

1 FOIS / JOUR :

- Nettoyage et désinfection des sols, tables et Chaises (salles de classe et lieux de passage)
- Vider les poubelles



OUVERTURE ÉTABLISSEMENT

Premiers éléments affinés en fonction du public élève accueilli à la réouverture du collège

Capacité maximum d'accueil : 50 à 70 élèves, par jour.

(Calcul effectué selon superficie hall + préau, utilisation toilettes et accueil DP)

- Accueil par demi-classe et par semaine (pour limiter le brassage des élèves) ;
- **De 08h30 à 12h30 ou de 08h30 à 16h00 ou de 08h30 à 17h00 ;**
- **Le matin, les élèves entrent directement dans la cour de récréation ;**
- Plus que jamais, il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans l'enceinte scolaire sans autorisation du Chef d'Établissement ;
- Tous les visiteurs sans exception dès lors qu'ils ont été autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement doivent signer le registre à leur arrivée et avant leur départ.



PROTOCOLE DE DÉSINFECTION INDIVIDUEL

- Utiliser le produit fourni par le collège en suivant les préconisations du fabricant ;
- Ne pas utiliser des produits que vous utilisez à la maison ;
- Eviter de mélanger les produits au risque de provoquer des réactions chimiques dangereuses (produit acide avec produit basique, produit acide avec produit javellisé, ...)
- Eviter de pulvériser et de créer un brouillard qu'il est possible d'inhaler facilement, et préférer une application en jet.

DE FAÇON GÉNÉRALE

1. Ouvrir la fenêtre afin d'aérer pendant l'opération ;
2. Nettoyer-désinfecter le plan de travail, l'assise du fauteuil en insistant sur les accoudoirs.



Restauration Scolaire

Capacités d'accueil : RÉFECTOIRES : 50 élèves
SALLE DES COMMENSAUX : 4 personnes

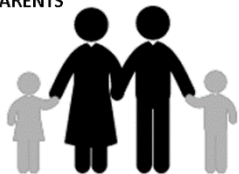
- **Respect impératif du sens de circulation établi**
(*CF. ANNEXE 1 : ZONES DE CIRCULATION ET D'ATTENTE*)
- **En cas d'assistance aux élèves pour la prise des repas, les personnels doivent porter un masque et se laver les mains entre chaque contact.**
- **Interdiction d'utiliser tout four à micro-ondes dans l'Établissement**
- **Ouvrir quelques fenêtres et d'autant plus que la température le permet**

PROCÉDURE DE PASSAGE à la DEMI-PENSION

1. Passage classe par classe ;
2. Seule la classe appelée par le surveillant peut pénétrer dans le hall et attendre dans le respect de la distanciation sociale ;
3. A l'appel de son nom, l'élève se dirige vers le **lavabo ②** ;
4. **Lavage des mains au savon avant le passage au self** ;
5. Passage au self dans le respect de la distanciation sociale à l'aide des marquages au sol ;
6. **Passage à la fontaine pour se servir une cruche d'eau personnelle (partage interdit avec un autre élève) ;**
7. **Installation dans le réfectoire, en quinconce ;**
8. **L'élève retire son masque pour déjeuner et en change après son repas, selon une procédure précisée ultérieurement, selon les directives données par l'adulte encadrant ;**
9. **Après avoir déjeuné, l'élève remet le masque propre de l'après-midi et dessert son plateau comme il en a l'habitude, en débarrassant la cruche également, puis se dirige vers le lavabo ① ;**
10. **Lavage des mains au savon après le passage au self ;**
11. **Sortie par la porte arrière du réfectoire, comme d'habitude.**

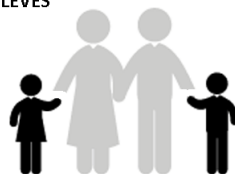
EN RÉSUMÉ

PARENTS



- Contrôlent la température de l'enfant avant de l'envoyer au collège. Si la température est **supérieure à 37,8°C**, l'enfant est gardé à la maison ;
- Habillent leur enfant simplement et confortablement (pas de vêtements à trous ou déchirés) ;
- Expliquent à leur enfant les gestes barrières et les points importants du protocole sanitaire ;
- Fournissent
 - ☐ **2 masques** (jetables ou en tissu) à leur enfant pour une journée complète de cours lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population. Dans l'attente, le Ministère de l'éducation nationale dote chaque collège en masques, de même qualité que ceux mis à la disposition des enseignants ;
 - ☐ **2 sacs plastiques avec zip**, de type sac congélation, pour les masques en tissu, avec une étiquette sur chaque :
 - « **MASQUE PROPRE** »
 - « **MASQUE SALE** »
 - ☐ Un paquet de **mouchoirs en papier** ;
 - ☐ Un **repas froid** si l'organisation de la journée le nécessite ou si le service de demi-pension est fermé (utilisation des micro-ondes interdite) ;
- Se dispensent de pénétrer dans le collège sans autorisation
- S'engagent à venir chercher rapidement leur enfant en cas de nécessité, sur appel du collège.

ÉLÈVES



- S'engagent à comprendre et respecter les gestes barrières et les points importants de ce protocole ;
- Dès la descente du bus ou l'arrivée du collège, se rendent dans la cour de récréation ;
- Tous les déplacements s'effectuent à au moins 1 mètre de distance les uns des autres ;
- Portent le masque obligatoire ;
- Respectent de la distanciation sociale (1 mètre au moins)
- Respectent les marquages au sol, les circuits de circulation, les zones d'attente ;
- Disposent de leur place attitrée dans la salle de cours et ne doivent jamais s'autoriser à en changer ;
- Ouvrent les portes avec le coude pour limiter les points de contact avec les mains ;
- **INTERDICTION FORMELLE d'utiliser les casiers jusqu'à nouvel ordre !**

EN RÉSUMÉ

ENSEIGNANTS
AED
AESH
VSC



- Peuvent disposer d'un masque à récupérer à l'Accueil s'ils n'en possèdent pas déjà un (2 masques par jour complet de présence). Il est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées, notamment pendant la circulation au sein de la classe, dans l'établissement, pendant la récréation.
- Respectent et font respecter la distanciation sociale ;
- Désinfectent leur poste de travail selon le protocole de désinfection individuel avec le produit prévu, installent le film plastique sur le clavier et la souris ;
- Retirent le film plastique du clavier et de la souris avant de quitter la salle
- Gèrent les déplacements dans et en dehors de la classe ;
- Accompagnent leurs élèves dans la cour ;
- Évitent de parler fort en face des collègues (se positionnent en côte à côte plutôt qu'en face), et choisissent un lieu ouvert (préau, extérieur) plutôt qu'une salle fermée.
- Procèdent au lavage des mains toutes les 2 heures, en moyenne ;
- Limitent les déplacements à l'intérieur de l'établissement au strict nécessaire ;
- Pas d'envoi d'élèves pour rechercher ou demander à faire des photocopies ;
- Ouvrent les portes avec le coude pour limiter les contacts avec les mains ;
- VIE SCOLAIRE : 2 personnes maxi et accès interdit aux élèves.
- SALLE DES PROFS : utiliser les chaises uniquement / capacités accueils :
 - Salle de travail : 6 personnes
 - Salle de repos : 8 personnes

AGENTS



- Évitent de parler fort en face des collègues (se positionnent en côte à côte plutôt qu'en face), et choisissent un lieu ouvert (préau, extérieur) plutôt qu'une salle fermée.
- Ouvrent les portes avec le coude pour limiter les points de contact avec les mains ;

SERVICE GÉNÉRAL

- Respectent la procédure de nettoyage et de désinfection ;
- Insistent sur la désinfection des points de contacts et notamment les poignées de porte.

SERVICE CUISINE

- Attribuent des outils de travail individuels à chacun (ustensiles, couteaux ...).
- Utilisent Désinfectants de surface TP4 : pouvant être utilisés sur surfaces en contact avec des denrées alimentaires.

SERVICE PLONGE

- 2 agents maxi à la plonge.

SERVICE ACCUEIL :

- Vérifient toutes les entrées et sorties des élèves et des adultes extérieurs à l'Établissement ;
- Veillent à la désinfection régulière du matériel collectif en général et du photocopieur en particulier ;
- Veillent à n'accueillir qu'une seule personne à la fois ;

SERVICE MAINTENANCE :

- Vérification régulière de l'état des bandes de marquage au sol.